



Grain d'SEL

VOLUME 45, NUMÉRO 13

2018-06-06

DANS CE NUMÉRO :

**Recherche sur la
violence subie par
les enseignants**

1

**Relevé de
participation au
RREGOP**

2

**Prof, ma fierté!
Tournoi de
volleyball**

3

**Campagne
Maman va à
l'école**

4

Recherche sur la violence subie par les enseignantes et enseignants de la commission scolaire

Plusieurs recherches ont été réalisées au cours des dernières années pour documenter le phénomène de la violence dans les établissements scolaires. La cyber intimidation, la violence physique et psychologique sous diverses formes sont des phénomènes qui ont été constatés, et ce, depuis le début des années 2000. Différentes mesures ont été mises en place, notamment par le ministère de l'Éducation, pour contrer les actes de violence qui minent les milieux de vie que sont les écoles et les centres. Malgré tout, la violence persiste, selon les témoignages recueillis. À l'aide de ce questionnaire, nous souhaitons établir le portrait de cette violence subie par les enseignantes et enseignants ainsi que les auteurs de cette violence.

Nous sommes préoccupés par la divulgation ou l'absence de divulgation des gestes de violence à l'encontre de nos membres. Lors d'événements violents, les personnes concernées ont la possibilité de remplir des rapports d'incidents/accidents. Toutefois, il a été porté à notre connaissance que des personnes ne les remplissent pas. Il nous apparaît essentiel d'en connaître les raisons afin d'identifier des pistes d'action qui contribueront à faciliter le signalement de telles situations.

C'est pourquoi nous entreprenons cette enquête sur la violence subie dans les écoles. Deux objectifs sont visés : vérifier et documenter les actes de violence subis par les enseignantes et enseignants et évaluer si les rapports d'incidents constituent un moyen efficace pour documenter cette violence. Sur ce dernier point, aucune recherche, à ce jour, n'a documenté cet élément qui nous apparaît essentiel dans une démarche pour dénoncer la violence à l'école envers les enseignantes et enseignants. Nous vous invitons à répondre en grand nombre, d'ici le 8 juin prochain, afin de constituer l'échantillon le plus représentatif. L'analyse des résultats se fera à la rentrée scolaire prochaine et nous permettra de cibler nos actions afin de limiter les situations de violence.

Merci pour votre habituelle et estimée collaboration.

Francois Breault
Président SEL-CSQ

KARINE RONDEAU

Responsable de
l'information

Alexandra Mailloux, secrétaire

Le lien pour répondre au questionnaire est le suivant :

<https://www.adhoc-opinions.com/SE/?st=ZsHHi8nwQ08vahxKAY1kuhNVBNKnu0miE1vmEJMnG%2b0%3d>

Notez que le sondage sera disponible jusqu'au 8 juin!

Relevé de participation du RREGOP

Vous avez reçu dernièrement votre relevé de participation 2016 provenant de Retraite Québec. Les informations que vous y retrouvez sont en date du 31 décembre 2016 puisque la transmission des informations par les employeurs à Retraite Québec, pour l'année 2017, n'est pas encore finalisée. Il ne faut pas confondre le relevé de participation et l'état de participation.

Relevé de participation

Relevé qui est distribué automatiquement par Retraite Québec (anciennement la CARRA). Il illustre des projections de rente à deux dates de retraite différentes ainsi que la participation (services et cotisations) au régime dans la dernière année.

État de participation

Il s'agit du document qui vous donne l'historique de votre participation (salaires et services) depuis votre adhésion au régime. Ce document est particulièrement utile pour valider votre participation au régime et vérifier si des rachats de service sont possibles. Ce document est disponible uniquement sur demande à Retraite Québec. (1-800-463-5533 ou à l'aide du formulaire 008 disponible sur notre site Web www.selcsq.net)

Voici quelques précisions qui peuvent vous aider à comprendre votre relevé.

Service reconnu pour l'admissibilité

Désigne les années qui serviront à déterminer si vous êtes admissible à une rente de retraite avec ou sans réduction (35 années pour une rente sans réduction). Depuis 1988, à l'exception de la première et de la dernière année de cotisation, il s'agit d'une année complète dès que vous cotisez une journée par année civile.

Service pour le calcul

Désigne les années qui serviront à calculer le montant de votre rente de retraite. Chaque journée cotisée est comptabilisée. Le calcul de votre rente est effectué de la manière suivante :

nombre d'années pour le calcul X 2% X salaire moyen des 5 meilleures années = rente de retraite

Calcul des projections

Deux projections de rentes sont faites, la première étant à la date de retraite la plus hâtive (une pénalité actuarielle s'applique). La deuxième projection de rente est à la date de retraite sans réduction (aucune pénalité actuarielle ne s'applique). Pour les personnes participantes qui ont déjà atteint leur date de retraite sans réduction, il y aura alors seulement une estimation de rente (rente immédiate).

Les rentes estimatives tiennent compte de service futur jusqu'aux dates indiquées. L'estimation suppose que le service s'accumulera dans le futur selon le même pourcentage de temps travaillé que celui pour l'année 2016. Il ne tient pas compte des augmentations salariales futures (c'est donc dire que la rente est en dollars d'aujourd'hui). Il est possible que certains de ces éléments ne soient pas reflétés s'ils ont été traités postérieurement à la date de production des relevés.

Pourcentage

Le pourcentage illustré sur la première page du relevé illustre la rente estimative à la date de retraite sans réduction **sur le salaire annuel de l'année 2016**. La raison mentionnée par Retraite Québec pour ce choix est qu'en matière de planification financière, c'est souvent de cette façon qu'on exprime l'objectif de retraite par exemple, un objectif de 70 % de remplacement du salaire au moment du départ à la retraite. Ce pourcentage est donc **différent** du pourcentage prévu à la formule du calcul de la rente (2 %/année de service aux fins de calcul) puisque ce dernier est en fonction du **salaire admissible moyen** (5 meilleures années pour le RREGOP).

Vous trouverez beaucoup d'information sur le site internet concernant le **relevé de participation** sous « Quand recevrez-vous votre relevé de participation ? »,

lien Internet : www.carra.gouv.qc.ca/fra/publications/releve/releve_participation.htm

Pour toute question relative à ce dossier, n'hésitez pas à communiquer avec Karine Rondeau au 450-753-4226 poste 228.

Prof, ma fierté! Tournoi de volleyball

C'est en présence de Josée Scalabrini, présidente de la FSE et de l'humoriste Pierre Hébert, porte-parole de Prof, ma fierté! que s'est tenue la première édition du tournoi de volleyball du SEL. Merci aux 13 équipes participantes et aux organisateurs qui ont fait de cette journée un succès « ensoleillé »



Campagne Maman va à l'école

Maman va à l'école est un organisme québécois sans but lucratif ayant pour objectif d'aider les mères de famille monoparentale à obtenir un premier diplôme et à intégrer le marché du travail, tout en développant leurs habiletés parentales. C'est lors du conseil général des personnes déléguées du 14 mai dernier que furent remises les bourses pour l'année scolaire 2017-2018.

Une bourse de 500 \$, offerte par le Syndicat de l'enseignement du Lanaudière, remise à Médiatrice Kanyange .

Une bourse de 500 \$, offerte par Maman va à l'école, remise à Marcelline Newashish.

Une bourse de 500 \$, offerte par la Fondation Léa-Roback, remise à Annie Gendron.

Une bourse de 500 \$, offerte par la Caisse d'économie solidaire Desjardins, remise à Marilyn Guay.

Une bourse de 500 \$, offerte par le Syndicat de l'enseignement du Lanaudière, remise à Fléchelle Casabon.

Une bourse de 500 \$, offerte par Maman va à l'école, remise à Michelle Dinelle.

Une bourse de 250 \$, offerte par Rosaire et Denise Mondor, remise à Amélie Poudrier.

Une bourse de 250 \$, offerte par Maman va à l'école, remise à Vicky Gagnon.



De gauche à droite : Vicky Gagnon, Marcelline Newashish, Michelle Dinelle, Médiatrice Kanyange, Amélie Poudrier et François Breault, président SEL

Félicitations mesdames!